

*Your
Quality Time.*


EURA MOBIL



Illustration avec équipements individuels

Saison 2024/2025

Integra Line **GT**

Le GranTurismo de classe royale

www.euramobil.de

Informations importantes sur les poids des véhicules

Chaque véhicule en ordre de marche étant uniquement homologué pour un poids total défini par le fabricant, les indications de poids lors de l'acquisition d'un camping-car ou d'un van sont particulièrement importantes. Cela vaut en particulier pour la sélection des packs et équipements spéciaux montés départ usine. Le poids total autorisé pour la circulation ne doit en aucun cas être dépassé pendant la conduite. C'est pourquoi, nous souhaitons, avec les informations suivantes, vous faciliter la configuration de votre véhicule et vous expliquer les prescriptions légales relatives aux poids de véhicules. Veuillez les lire attentivement avant de commencer la configuration de votre véhicule, et consulter votre partenaire commercial en cas de questions.

1. Le poids total autorisé en charge

Vous trouverez le poids total autorisé en charge dans les caractéristiques techniques de nos camping-cars et vans et dans le configurateur. Il s'agit ici du poids total défini par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser pendant la conduite. Dans de nombreux pays européens, y compris l'Allemagne, le non-respect de cette disposition expose à une amende. Le conducteur du véhicule étant responsable du respect du poids total autorisé, nous vous recommandons de contrôler et de peser votre véhicule avant chaque trajet.

2. La masse en ordre de marche

La masse en ordre de marche comprend le poids du véhicule avec le réservoir de carburant rempli à au moins 90 % de sa capacité de remplissage, y compris le poids du conducteur comptabilisé à raison de 75 kg, du carburant et des fluides, avec équipement standard selon les indications du fabricant ainsi que, le cas échéant, le poids de la structure, de la cabine du conducteur, de l'attelage et du kit de réparation des pneus.

Vous trouverez également des indications relatives à la masse en ordre de marche dans les caractéristiques techniques de nos camping-cars et de nos vans ainsi que dans le configurateur.

Veillez noter que la masse en ordre de marche se réfère à une valeur calculée dans le cadre du processus d'homologation du type qui est soumise à des variations légales jusqu'à +/- 5 %.

Étant donné que ces variations légales ont un impact sur la charge utile restante du véhicule individuel, la survenue de variations légales doit être prévue d'ores et déjà lors de la configuration et de la sélection des packs et équipements spéciaux.

Exemple : Dans les caractéristiques techniques, une masse en ordre de marche de 2 910 kg est indiquée pour l'implantation choisie. Cette valeur calculée est soumise à des variations légales de l'ordre de +/- 5 %, soit de +/- 146 kg. La masse en ordre de marche du véhicule individuel peut ainsi se situer entre 2 764 kg et 3 056 kg. Nous indiquons également les variations légales dans les caractéristiques techniques de nos camping-cars et de nos vans ainsi que dans notre configurateur comme infos entre parenthèses.

3. Le poids des passagers

Le poids des passagers résulte du nombre de sièges avec ceinture de sécurité défini par le fabricant et est comptabilisé de manière forfaitaire à raison de 75 kg par siège, soustraction faite du poids du conducteur déjà pris en compte dans la masse en ordre de marche. Pour un véhicule équipé de quatre sièges avec ceinture de sécurité, le poids des passagers est par conséquent de 225 kg (3 x 75 kg).

Vous trouverez le nombre de sièges avec ceinture de sécurité dans les caractéristiques techniques de nos camping-cars et de nos vans ainsi que dans le configurateur. Veuillez noter qu'il s'agit du plus grand nombre possible de sièges avec ceinture de sécurité pour l'implantation respective dans l'équipement de série. Le choix des packs et des équipements spéciaux peut néanmoins réduire le nombre de sièges avec ceinture de sécurité ou nécessiter d'augmenter le PTAC du véhicule.

4. Le poids réel du véhicule/des packs et équipements spéciaux

Le poids réel du véhicule désigne le poids du véhicule en ordre de marche en plus des packs ou des équipements spéciaux montés départ usine et est entré au point 13.2 du certificat de conformité (Certificate of Conformity, CoC). Sont exclus les équipements spéciaux ou autres équipements qui sont/ont été montés après la livraison départ usine du véhicule par un partenaire commercial ou par vos soins.

Veillez noter que le poids réel du véhicule se réfère également à une valeur calculée, qui, en raison de variations légales sur la masse en ordre de marche en tant que grandeur de calcul du poids réel du véhicule, peut différer d'une valeur définie pour votre véhicule individuel.

Vous trouverez des indications sur les poids des packs et équipements spéciaux proposés départ usine pour nos camping-cars et nos vans dans notre configurateur et dans les caractéristiques techniques.



5. Charge utile et charge utile minimale

La charge utile désigne la charge maximale qu'un véhicule peut transporter et se calcule en soustrayant le poids en ordre de marche, le poids des passagers et le poids des packs et équipements spéciaux montés départ usine au poids total autorisé.

Exemple :

Poids total autorisé en charge	3 500 kg
Poids en ordre de marche	- 2 910 kg
Poids des passagers	- 225 kg (3*75 kg)
Poids des packs/équipements spéciaux	- 100 kg
Charge utile	= 265 kg

Le montage de packs et d'équipements spéciaux entraîne ainsi toujours une réduction de la charge utile. La correspondance d'un poids maximum de packs et d'équipements spéciaux avec une implantation particulière est indiquée dans les caractéristiques techniques de nos camping-cars et de nos vans ainsi que séparément dans notre configurateur.

Pour les camping-cars et les vans en tant que véhicules de classe M1, le respect de la charge utile minimale, à savoir de la charge minimale qu'un véhicule peut transporter, est prescrit par la loi. Cette charge utile minimale ne doit faire l'objet d'un dépassement inférieur ni lors de la configuration d'un véhicule, ni dans le cadre de la production et est calculée pour nos camping-cars et nos vans selon la formule suivante :

Charge utile minimale en kg $\geq 10 \cdot (n + L)$

Les dispositions suivantes s'appliquent : « **n** » désigne le nombre maximum de sièges avec ceinture de sécurité en plus du conducteur du véhicule et « **L** » désigne la longueur totale du véhicule en mètres

Exemple : Pour un camping-car équipé de 4 sièges avec ceinture de sécurité et d'une longueur de 7 m, la charge utile minimale est de 110 kg ($10 \cdot [4+7]$).

Veillez noter que les variations légales sur la masse en ordre de marche peuvent aussi bien augmenter que réduire la charge utile du véhicule individuel.

Exemple : (comme auparavant) :

Poids total autorisé en charge	3 500 kg
Poids en ordre de marche (+ 4 %)	- 3 026,4 kg
Poids des passagers	- 225 kg (3*75 kg)
Poids des packs/équipements spéciaux	- 100 kg
Charge utile	= 148,6 kg

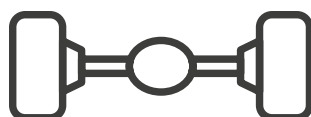
Afin d'éviter que de telles variations n'entraînent un dépassement inférieur de la charge utile minimale prescrite par la loi, nous avons limité le poids maximum pour les packs et équipements spéciaux côté fabricant sur la base des variations autorisées par la loi. Vous trouverez des informations à ce sujet dans les caractéristiques techniques de nos camping-cars et de nos vans ainsi que dans le configurateur. Il est également tenu compte d'équipements spécifiques de variantes de pays/modèles spéciaux ne faisant pas partie des équipements de série.

En cas de dépassement de la limite supérieure définie par le fabricant lors de la configuration de nos camping-cars et de nos vans par la sélection de packs et d'équipements spéciaux, vous ne pouvez poursuivre la configuration que si vous désélectionnez des packs, des équipements spéciaux ou des sièges avec ceinture de sécurité ou si vous choisissez d'augmenter le PTAC du véhicule. Dans le cas contraire, ni la poursuite de la configuration, ni la commande du véhicule configuré ne seront possibles.

À titre exceptionnel, le pesage en fin de ligne peut, malgré la limitation du poids pour les packs et les équipements spéciaux, donner lieu à un dépassement inférieur de la charge utile minimale du véhicule individuel en raison de variations autorisées par la loi. Dans un tel cas, nous ne livrons pas le véhicule en question tant que le respect de la charge utile minimale n'est pas garanti par la soustraction de packs, d'équipements spéciaux ou de sièges avec ceinture de sécurité ou par la réduction du PTAC du véhicule.

Plus compact

Le nouvel Integra Line GT définit sa classe singulière parmi les intégraux. De conception particulièrement sportive avec des caractéristiques de performances remarquables comparées aux intégraux premium habituels d'une part et des dimensions nettement plus compactes comparées aux modèles Line d'autre part, le standard individuel du GT allie luxe et dynamique.



Alko-STC
Châssis surbaissé spécial

qu'un Line ...

À l'équipement de série, comprenant entre autres un chauffage à eau chaude Alde, un MBUX et une vidange électrique des eaux usées, s'ajoutent d'autres attributs Line : le côté fonctionnel du GT est en outre mis en avant par un bac de rangement accessible des deux côtés, pouvant être équipé de caisses Euro et/ou servir de compartiment de chargement pour les équipements de ski et de sports nautiques. Tous ces atouts pratiques laissent encore de la place à des caractéristiques de luxe telles que les trappes Line à ouverture verticale, le cache en cuir du tableau de bord avec coutures décoratives ou la calandre avec éléments RIM High-End à la teinte métallique mate raffinée.



4,5 t de PTAC

Bien plus qu'un

Le design à la fois dynamique et élégant se présente comme le portrait affirmé d'un Grand Tourisme athlétique avec un châssis surbaissé spécial AL-KO STC, qui définit de nouveaux attributs de performance avec un double plancher de 30 cm, une hauteur sous plafond de 2,05 m et un intérieur exclusif. Avec des longueurs de véhicules d'environ 7,50 m, le GT fait montre d'une conduite aussi bien pratique que souveraine et demeure ainsi remarquablement agile comparé aux autres intégraux.



simple intégral ...

La carrosserie moderne en matériau composite à base de fibres de verre sans bois, le châssis à empattement large et le double plancher chauffé d'un seul tenant avec trois zones de chargement positionnent le GT également quant à la cellule en classe premium. D'autres détails confort tels que la vidange électrique des eaux usées et le double vitrage isolant dans la cabine disponible sur demande chouchoutent au maximum les voyageurs sur la route.



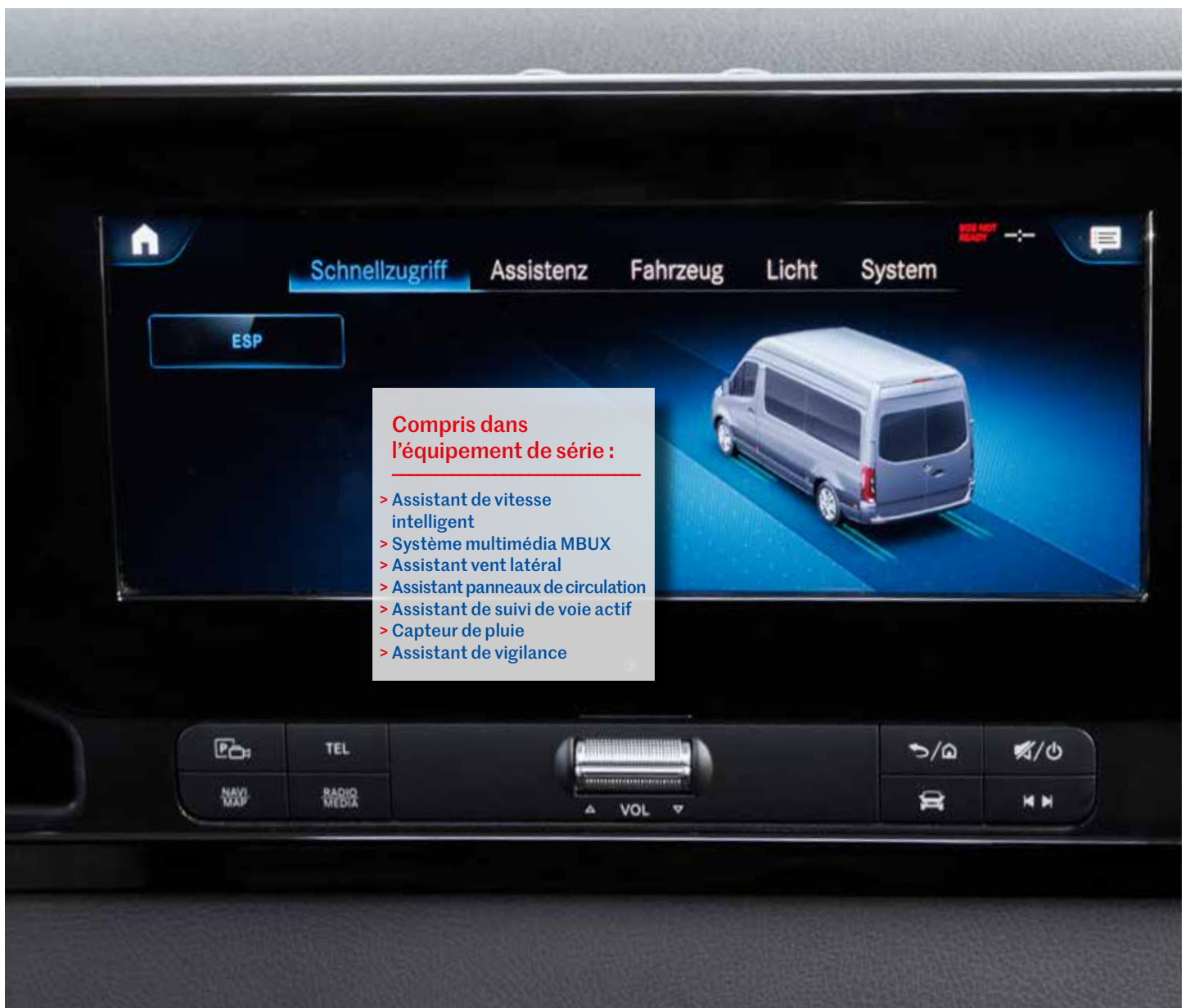
...et en avance sur son temps

Le châssis Mercedes-Sprinter doté de systèmes de sécurité et d'assistance complets confère à l'Integra Line GT également le cadre adéquat quant au confort de conduite. Associé au centre de gravité particulièrement bas et au champ de vision optimum dans la cabine de l'Eura Mobil Short Cabin, le GT définit de nouveaux critères en matière de sécurité de conduite active des camping-cars intégrés.



avec la sécurité comme priorité !

Les points forts visuels sont la mise en avant musclée des lampes et des entrées d'air à l'avant du véhicule, qui confère au GT combiné à la calandre caractéristique et aux deux « lignes caractéristiques » courbées sur le capot moteur et la cabine son look individuel. Le standard GT comprend également des unités de phare doubles avec contour métallique raffiné.



Ambiance de luxe à

Dans l'habitacle, les voyageurs sont entourés d'un intérieur moderne aux couleurs naturelles dans l'ambiance exclusive « Natural Heritage », d'apparence aussi décontractée que dynamisante avec la dînette face à face, la salle de bains, la robinetterie noire et l'architecture linéaire du mobilier.



l'instar de la nature

De manière alternative, la détente est au programme du tout nouveau niveau d'évolution de notre intérieur « Chalet ». Avec l'actuelle interprétation « Chalet Rustico », nous revenons à l'origine ancestrale de cette ambiance bois naturel clair tout en lui procurant un tout nouveau visage avec la nouvelle architecture de mobilier.



Retour en avant

La structure des meubles du style « Natural Heritage » est imprégnée d'un décor noyer arborant un veinage naturel. Les battants de meuble avec leur veinage apparent attirent immédiatement le regard dans le décor pin utilisé. La cuisine est exécutée dans un effet ardoise élégant gris rocher. Dans le « Chalet Rustico », la cuisine, à l'aspect chêne et aux plans de travail clairs combinés aux battants de meubles blancs, rappelle des cuisines campagnardes modernes.



à l'origine

Dans les deux salons, les poignées à l'aspect fonte d'origine s'intègrent de manière harmonieuse dans l'esthétique naturelle du mobilier tout comme la robinetterie noir mat. Dans le salon, l'ambiance surprend par ses attraits rétro-modernes faisant appel au velours et des revêtements muraux à l'effet feutré et lin. L'absence de tout ornement chromé démontre toutefois le côté pratique du nouvel intérieur grâce à sa bonne résistance aux tâches tout comme au sol à l'effet « béton » moderne et résistant.



Bien plus d'un point fort d'avance



Bac de rangement accessible des deux côtés et de l'intérieur. Pour le chargement des caisses Euro intégrées et de la cuve de plancher protégée contre l'humidité.



Sur demande, **des phares LED haute performance** illuminent la nuit.



Calandre avec cadre métallique raffiné.



Trappes Line à ouverture verticale pour un chargement et un déchargement confortables.



Châssis spécial surbaissé pour une conduite sûre et un volume de charge maximal.



Systèmes d'assistance et de sécurité modernes pour davantage de confort et de sécurité.



Des trappes au sol offrent également un accès de l'intérieur à l'espace de rangement situé dans le double plancher.



High End RIM Front avec mises en avant dynamiques des supports de lampe et des entrées d'air.



Volume de charge particulièrement grand grâce à la hauteur du double plancher de 30 cm.

Implantations

IL GT 726 EF

- + Dînette confortable avec canapés 2 places disposés l'un en face de l'autre
- + Table avec plateau rabattable, réglable en hauteur
- + Lits individuels à l'arrière
- + Grand garage arrière
- + Salle de bains avec douche séparée
- + Salle de bains en tant que vestiaire séparé, à fermeture polyvalente des deux côtés par des portes coulissantes
- + Cuisine avec robinet abaissable et rallonge de plan de travail rabattable



IL GT 726 QF

- + Dînette confortable avec canapés 2 places disposés l'un en face de l'autre
- + Table avec plateau rabattable, réglable en hauteur
- + Lit Queensize central à l'arrière
- + Lit avec sommier à lattes coulissant, tête relevable et tiroir à linge
- + 2 armoires
- + Grand garage arrière
- + Salle de bains avec douche séparée
- + Salle de bains à fermeture polyvalente des deux côtés par des portes coulissantes



Illustration avec équipements individuels

Your
Quality Time.


EURA MOBIL



Toutes les informations du présent catalogue se réfèrent aux produits décrits et ne sont pas valables pour d'autres produits de la société Eura Mobil.

Les images de ce catalogue présentent l'équipement pour l'Allemagne. Ils comportent, partiellement, de l'équipement spécial et des accessoires qui ne font pas partie de l'équipement standard.

Des variations de modèle et d'équipement sont possibles dans différents pays selon la législation en vigueur. Merci de bien vouloir vous renseigner auprès de votre revendeur Eura Mobil sur l'étendue de notre offre spécifique ainsi que les équipements spécifiques aux modèles. Document non contractuel.

Nous nous réservons le droit de modifier notre offre.

Nous n'avons cessé d'améliorer la qualité de nos véhicules, raison pour laquelle nous nous réservons le droit de modifier même les équipements/équipements spéciaux de l'année-modèle en cours. Vous trouverez ainsi les tout derniers équipements, équipements spéciaux et contenus de pack exclusivement dans le configurateur en ligne de euramobil.de.

Lors de travaux de construction et de transformation, il convient de respecter et d'appliquer les prescriptions du carrossier et du constructeur ainsi que les dispositions de la loi allemande sur l'admission des véhicules à la circulation routière (StVZO) et du code de la route allemand (StVO).

Tous les catalogues antérieurs ne sont plus valables.

© Eura Mobil GmbH 2025

Reproduction interdite, même partielle, sauf accord préalable par écrit de la société Eura Mobil GmbH.

E-PEM-2026-GTDE Broschüre ILGT 25/26FR

Version : octobre 2025

Eura Mobil GmbH · Kreuznacher Straße 78 · 55576 Sprendlingen (Rhein Hessen)

Tél. : +49 6701 / 203 200 · Fax. : +49 6701 / 203 210 · info@euramobil.de · www.euramobil.de



**Trouvez ici un revendeur Eura Mobil
agréé proche de chez vous !**